#### 8889/22 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 mai 2022 Enregistré à la Présidence du Sénat le 20 mai 2022

### TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

# PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2022/339 relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées ukrainiennes

E 16763

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.